

CANTON DE SAINT-VAURY - COMMUNE D'ANZEME

Le vendredi 11 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anzême, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente sous la Présidence de Madame Viviane DUPEUX, Maire.

PRESENTS Mme DUPEUX Viviane, Mme GUERRIER Josiane, Mr ROUSSILLAT Franck Mr LAUNAY Christian Mr ROUSSEAU Christian, Mr BIDOU Sébastien, Mr HUET Gérard, Mme BOURIAUD Odile, Mr BERTRAND Cyrille, Mr CLEMENCON Cyrille, Mr ALGIERI Fabrice, Mme SOUBRANT Maryse, Mme LEROY Corinne, Mme MAUZE Nathalie, Mme VANDEVELDE Elisabeth.

SECRETARE DE SEANCE: M. ALGIERI Fabrice

Projet éolien :

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il était convenu d'une rencontre avec le promoteur Eco Delta pour une présentation du projet éolien en cours. La société n'était pas disponible ce jour.

Par ailleurs, l'association AQVA a souhaité présenter l'emprise du projet éolien sur la commune. Le Conseil a donc été donné la parole à la présidente de l'association, pour une intervention de 20-25mm.

Suite à cette intervention, Madame le maire a demandé à l'assemblée s'il y avait des questions.

Monsieur Sébastien BIDOU, référent du village de Chignavieux a informé le conseil qu'un collectif d'habitants avait adressé à l'ensemble des élus de l'Agglo, ainsi qu'à son président une lettre pour alerter de la position du village vis-à-vis du projet et leur désaccord à ce projet.

Il est enfin précisé que l'enquête publique est prévue de mi-octobre à mi-novembre 2020. Dès réception de l'arrêté de la Préfecture une communication sera faite à l'ensemble de la population.

Restructuration du Centre de Loisirs :

La parole est donnée à C. Launay, adjoint délégué aux affaires de l'école et la petite enfance. Il rappelle que le centre de loisirs fonctionnait sous dérogation en l'absence de directeur, l'agent en poste ayant sollicité une mise en disponibilité pour une durée de 3 mois, il convient de la remplacer.

Après contact avec la DDSSPP, une nouvelle dérogation a été accordée, pour l'année scolaire, à la condition que la personne recrutée soit titulaire du BAFA et ai plus de 21 ans. Afin de pouvoir recruter ce personnel, il convient de créer un poste non permanent sur les mêmes bases que le contrat de l'agent en disponibilité afin d'en assurer l'intérim.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide la création d'un poste non permanent pour besoin occasionnel d'adjoint technique, à temps non complet à hauteur de 33h hebdomadaire, catégorie C, échelon 1

Monsieur C. Launay indique également l'étude d'une aide aux devoirs pour les enfants, en partenariat financier avec la CAF, un rendez-vous est prévu début octobre afin d'envisager cette possibilité après les vacances de la Toussaint.

Désignation tempête :

M. ROUSSILLAT Franck est désigné correspondant tempête ENEDIS.

Projets en cours :

Les travaux de toiture de la mairie devraient débuter pendant les vacances scolaires d'octobre.

La rénovation du bureau destiné aux réunions de travail sera terminée la semaine du 15 octobre 2020.

La salle de pause va également être réaménagée.

Les nids de poules ont été rebouchés sur la commune par les employés municipaux.

Projets multi-service :

Madame le Maire donne la parole à Corinne LEROY pour la présentation d'une première ébauche du projet de multiservice.

Cet aménagement est envisagé dans l'ancien restaurant jouxtant la mairie.

Un gros travail de réflexion a été fait afin de produire une première esquisse de plan de ce que pourrait être cet espace.

Une partie café restaurant ; une salle multi usage ; des bureaux ; un logement à l'étage...

Principal gros projet, il est prévu de monter un dossier de subvention afin de solliciter toutes les aides mobilisables pour ce projet.

Afin de déposer ce dossier de subvention dès fin 2020, il est nécessaire d'avoir un estimatif du prix global des travaux pour l'aménagement de ce projet. Ce chiffrage sera demandé à un architecte.

Local pour les chasseurs :

Les chasseurs de la commune souhaitent trouver un terrain pour y installer un ALGECO, une chambre froide pour leur découpe.

Les membres de la commission « Association-loisirs.. » se réunira pour étudier ce dossier.

Site internet :

Monsieur C. ROUSSEAU présente un devis estimatif d'environ 2 000€ pour la mise en place un nouveau site internet, afin de respecter les nouvelles règles informatiques en vigueur et faciliter la gestion du site.

Il remercie par ailleurs, le créateur du site actuel de la Mairie pour sa création et son investissement.

Au vu du montant du devis présenté, le Conseil valide la possibilité d'un nouveau site. Une consultation sera lancée auprès de sociétés indépendantes et spécialisées.

Deux événements en lien avec la chambre d'Agriculture :

Semaine du goût à l'école : du 11 au 15 Octobre 2020

Marché des producteurs : Mardi 12 Octobre à partir de 16h30 dégustation offerte par la commune de produit de producteurs locaux. Occasion pour les habitants de rencontrer les membres du Conseil Municipal autour de ce moment convivial. L'objectif est de «promouvoir » le drive autour de ces produits.

Comme l'an dernier, la semaine du goût sera mise en place à la cantine autour d'ateliers, de découvertes en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

Horaires d'ouverture de la mairie :

La secrétaire de Mairie a sollicité une modification de ses horaires de travail, les horaires suivants sont proposés :

Lundi: 8h30-12h00/13h00-17h30

Mardi: 8h30-12h00/13h00-17h30

Mercredi: 8h30-12h00/13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00/13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00

Ces horaires sont validés.

Vu par nous, Maire de la Commune d'Anzême, pour être affiché le 21 septembre 2020 à la porte de la Mairie, conformément à l'article L2121-25 du CGCT

A Anzême, le 21 septembre 2020.